

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : BOUET É CHAUVIGNÉ M. COATGLAS N.

TRAVAUX RUE DU CALVAIRE ET AUTOUR DE LA PLACE

Monsieur le Maire et Sylvie Barbault font part au conseil de la visite du dépôt du SIEMML pour le choix des candélabres. Le modèle « vialia » est retenu, reste à déterminer la version (lampe ou LED). La couleur des candélabres choisie par la commission est vert (RAL 6002) pour être en harmonie avec la signalétique et candélabres déjà installés dans le bourg. Le conseil sollicite une étude pour la mise en place de l'éclairage public dans l'impasse des Jardins auprès du SIEMML. Les gravats du chantier semblent intéressants. Michel Chiron se renseigne auprès de l'entreprise Bouchet TP si ces matériaux peuvent être déposés au chemin de l'étang de la Thibaudière. Il est prévu un passage de caméra dans le réseau rue de la Chapelle pour connaître exactement l'exécutoire des eaux pluviales.

ANIMAUX ERRANTS

Suite aux plaintes ou dépôts de chiens en divagation et faute de fourrière communale adaptée, le conseil a accepté la convention proposée par la société le Hameau Canin pour la somme de 265.32 euros par an. Ainsi la commune délègue à cette société la capture et l'accueil des animaux en divagation sur le territoire de la commune. Cette société se charge aussi de retrouver les propriétaires moyennant une participation pouvant aller de 72 à 372 euros. Les animaux seront à récupérer directement auprès de cette société à savoir à la Poitevineière.

COMMISSION AMÉNAGEMENTS BOURG

L'espace vert Pierre Mérand fait l'objet actuellement d'un aménagement paysager réalisé par les agents techniques : plantations, pose de pavés, pergolas sont prévus, et l'achat d'un table de pique-nique est envisagé. Pour les travaux d'aménagement de l'entrée de bourg côté Yzernay, la SARL Aqua Terra création a été retenue pour la somme de 6 328.44 euros TTC. Un nouveau devis va être demandé à l'entreprise Bouchet TP, une partie de l'arrachage de haies est à supprimer. La commission attend la proposition de Mission Bocage pour la fourniture de plants (création d'une haie le long du Rd 25 incluant la ZA la Promenade).

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

- Projet « vivre son âge » :

La caisse de retraite, CARSAT, a retenu le projet relatif à la prévention de l'autonomie des personnes retraitées, dossier déposé en collaboration avec l'EPHAD de Somloire. Le montant de cette aide n'est pas connu à ce jour. Par contre, aucune aide ne serait octroyée par le Conseil Général faute de moyens, malgré son intérêt pour le projet. Il faut impérativement trouver d'autres cofinanceurs pour pérenniser ces services à long termes. La commune s'est engagée à hauteur de 6 000 euros.

- Restaurant scolaire :

Une réunion d'information a été organisée en septembre par la société SCM Excellvet de Melay sur le thème de la maîtrise sanitaire en restaurant scolaire. Suite à cette réunion, Mme Sylvie Barbault va consulter d'autres prestataires pour s'informer et mettre en place des formations pour le personnel sur l'hygiène et la sécurité des aliments et la réalisation du plan de maîtrise sanitaire pour répondre à la réglementation (« Paquet hygiène », règlement européen 178/2002).

COMMISSION BATIMENTS

- Salle des fêtes :

La cuisinière est mise en place et le nouveau système de chauffage est opérationnel. L'augmentation de l'ampérage du compteur va être sollicitée (passage de 30 A à 60A). L'ancienne gazinière est en vente au prix de 1 000 €.

- Foyer des jeunes :

L'entreprise Marchand a réalisé dernièrement la restauration en partie de la toiture du foyer des jeunes et la création d'un piège à eau.

COMMISSION SENTIERS DE RANDONNÉES

Après avoir parcouru les chemins, la commission a constaté divers poteaux cassés et le manque d'indication à certaines intersections. Des portions seront interdites aux engins motorisés, tronçons impraticables actuellement. Les fournitures seront prises en charge par la Com. Com. du Bocage. Sinon la commission envisage l'ouverture de nouveaux chemins.

COMMISSION EQUIPEMENTS SPORTIFS

La commission a fait le choix de remettre en état le terrain de tennis extérieur. Des devis sont en attente avec en option l'installation du grillage (poteaux en bon état). Il a été également demandé pour le foot le chiffrage d'un pare-ballons côté terrain de tennis et côté salle préfabriqué. Le devis d'une structure multisports a été aussi demandé pour une installation à la place du préfabriqué.

Afin de libérer de l'espace dans le local rangement de la salle multisports pour accueillir le matériel de l'association Détente, le podium et les praticables seront déplacés dans le local rue François Guérif.

Un bar modulable et pliable sera prochainement fabriqué pour répondre aux associations.

La commission étudie toujours le remplacement de l'allée de falun reliant le terrain de foot à la salle multisports. La proposition faite par la SARL Marchand reste couteuse 7 713 € TTC pour la réalisation d'un béton désactivé. Des devis vont être demandés pour mettre l'allée en enrobé ou en simple béton.

La commission fait part de la demande du Tennis Plainais pour l'acquisition d'un filet pour les débutants, le conseil donne son accord. Elle sollicite aussi l'installation d'une protection pour occulter le soleil qui gêne lors des matchs et entraînements. Cette requête va être étudiée.

La commission réfléchit aussi sur la possibilité de louer la salle aux particuliers uniquement sur la période du 15 juin au 15 septembre mais plusieurs questions se posent : protection du sol qui installe celle-ci ? faut-il celle de Coron ?, location en partie ou en totalité de la salle, le nombre réduit de sanitaires...

COMMISSION VOIRIE

La date d'intervention pour les travaux aux chemins de la Blotière et la Trotinière est non connue à ce jour.

COLONNES ENTERREES OU SEMI-ENTERREES

Le conseil souhaite l'implantation de colonnes enterrées ou semi-enterrées pour collecter les ordures ménagères dans le lotissement les Tilleuls, les Pierres plates et place du Calvaire. M. Valérian Lamoureux, responsable des services Environnement et Assainissement à la Communauté de Communes du Bocage sera contacté pour étudier ce projet.

ENQUETE PUBLIQUE

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et, celles du milieu agricole (arrêt d'activité, changement de culture, etc...), un nouveau plan d'épandage des boues est présenté à enquête publique actuellement pour la station d'épuration des 5 ponts à Cholet. Cette enquête est organisée jusqu'au 8 novembre 2014 inclus. Le dossier est consultable en mairie de La Plaine aux heures d'ouverture. Autres renseignements sur le site internet de la CAC : www.agglo-choletais.fr

ZA LA PROMENADE

Les travaux de viabilité sont quasi terminés, reste l'électricité pour la mise en service de la mini-station. Il faudrait prévoir une jachère fleurie autour des bassins.

Prochaines réunions : 4 novembre et 9 décembre 2014